

La Vía Campesina
International Operative Secretariat
Jalan Mampang Prapatan XIV No 5
Jakarta Selatan 12790, Jakarta - Indonésie
Tel +62 21 7991890
Fax +62 21 7993426
viacampesina@viacampesina.org
Contact Campagne Globale pour la Réforme
Agraire
Faustino.torrez@gmail.com
Tel: +504 235 9915 // +504 232 2198

FIAN
Secrétariat International
P.O. Box 10 22 43
D – 69012 Heidelberg - Allemagne
Tel + 49 6221 65300 30
Fax +49 6221 830545
contact@fian.org

Campagne Globale pour la Réforme agraire

RESEAU D'URGENCE

1002 WB

7 avril 2010

**Il faut mettre immédiatement fin aux accaparements de terres à grande échelle!
Refusons les principes promus par la Banque mondiale
concernant les investissements agricoles « responsables ».**

Les accaparements de terres à grande échelle privent des communautés locales de terres ; ils détruisent leurs moyens de subsistance ; ils donnent moins de place aux politiques agricoles orientées vers les paysans/paysannes ; ils entraînent une distorsion des marchés en favorisant les intérêts de l'agrobusiness dont la concentration augmente et ceux du marché global au lieu de soutenir l'agriculture paysanne durable tournée vers les marchés locaux et nationaux et les générations futures. Ils accélèrent aussi la destruction des écosystèmes et les changements climatiques. Les accaparements de terres à grande échelle violent donc les droits humains. Néanmoins, la Banque mondiale, par l'établissement de principes volontaires sur les investissements agricoles responsables tente d'éviter de devoir interdire les accaparements de terres en faisant croire que ces principes pourraient empêcher les conséquences désastreuses mentionnées.

Veillez écrire à votre gouvernement pour lui demander qu'il ne soutienne pas les accaparements de terres à grande échelle, ni les principes de la Banque mondiale. Demandez lui de promouvoir plutôt la mise en œuvre de la Déclaration finale de la Conférence internationale sur la Réforme agraire et le Développement rural (CIRADR) ainsi que les recommandations de l'Evaluation internationale des sciences et des technologies agricoles au service du développement (IAASTD)

Contexte

L'augmentation récente des accaparements de terre à grande échelle, par lesquels des investisseurs publics et privés dont de grandes banques, des fonds d'investissement et des compagnies d'agrobusiness louent ou achètent des dizaines de millions d'hectares de

bonnes terres agricoles en Asie, en Afrique et en Amérique latine pour y produire de la nourriture et des agrocarburants, a conduit la Banque mondiale à promouvoir sept principes pour assurer le « succès » de ces investissements.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement de l'agriculture (FIDA) et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) ont accepté de se joindre à la Banque mondiale pour faire avancer collectivement ces principes. Ces institutions considèrent que la fièvre d'achat de terres agricoles qui s'est emparée du secteur privé présente des risques. La Banque mondiale vient de terminer une étude qui démontre l'importance de cette tendance basée principalement sur le transfert vers des investisseurs étrangers des droits sur les terres agricoles des pays en voie de développement. La Banque mondiale semble néanmoins convaincue que tout flux de capital privé qui permet aux entreprises agroindustrielles de s'étendre est bon et qu'il doit être autorisé de telle manière que le secteur des entreprises puisse extraire plus de richesses des campagnes.

Etant donné que ces investissements impliquent une privatisation massive et le transfert des droits fonciers, la Banque mondiale veut qu'ils respectent un certain nombre de critères afin de réduire les risques de réactions sociales inattendues et aussi afin d'apaiser les médias et les citoyens/citoyennes du Nord : les accaparements de terre doivent respecter les droits de ceux qui utilisent aujourd'hui les terres, l'eau et d'autres ressources (en indemnisant les gens); ils doivent protéger et améliorer les moyens de subsistance des familles et des communautés (en fournissant des emplois et des services sociaux) ; ils ne doivent pas nuire à l'environnement. Telles sont les idées centrales des sept principes établis pour que les accaparements de terre à grande échelle soient socialement acceptables.

Ces principes n'atteindront pas leurs objectifs prétendus. Il s'agit plutôt de mesures qui essaient de légitimer les accaparements de terre à grande échelle. Le problème central est qu'il y a une crise alimentaire mondiale avec plus d'un milliard de personnes qui souffrent de la faim et dont la grande majorité sont des producteurs de nourriture. La vraie question à se poser est la suivante :

Quel type d'agriculture et quels systèmes alimentaires pourront nourrir les gens à un prix abordable, d'une manière qui ne les rende pas malades et qui donne aux agriculteurs/trices un revenu correct et un niveau de vie digne, tout en conservant les sols et la biodiversité pour les générations futures ?

Des organisations paysannes, des agronomes, l'IAASTD et des études scientifiques ont répondu à cette question il y a des années déjà. Leurs réponses ont été écartées car elles ne collaient pas avec le paradigme de l'agrobusiness et des fonds d'investissement. Durant les dernières décennies, le soutien à l'agriculture paysanne a été démantelé dans le contexte des « ajustements structurels » et de la « coopération au développement ».

Permettre que des individus, des groupes d'investisseurs, des compagnies et/ou des gouvernements étrangers s'emparent pour longtemps des terres des communautés rurales au nom de la productivité est complètement inacceptable quels que soient les « principes » suivis. Les principes de la Banque mondiale qui se veulent volontaires et régulateurs pour le secteur privé essaient de distraire du fait que ce qui est indispensable actuellement ce sont des politiques publiques obligatoires et strictes qui régulent les marchés financiers, les investissements et l'agriculture de façon à pouvoir surmonter les multiples crises générées par les groupes d'intérêt dans le domaine de la nourriture, de l'agriculture durable et du climat.

Le mandat du Réseau d'urgence

Avec les accaparements de terre à grande échelle, le paradigme de la mondialisation touche le secteur primaire des économies nationales, un secteur qui est absolument nécessaire pour la libre détermination des peuples et la souveraineté alimentaire des pays. Les accaparements de terre à grande échelle correspondent bien à la stratégie d'intensification de la marchandisation de la nature et de l'agriculture au profit d'un petit groupe « d'investisseurs » et de leurs compagnies transnationales. Le système de production de nourriture par les compagnies mine systématiquement le droit à une alimentation adéquate des paysans/paysannes dans des pays qui souffrent d'insécurité alimentaire et aussi celui de nous toutes et tous. Un accès équitable à la terre et aux ressources, condition préalable pour une agriculture paysanne décentralisée, durable et autonome, doit être défendu en tant que composante centrale du droit à une alimentation adéquate.

Fin de l'action: 19 mai 2010

Adresse: Celle du Président ou Premier ministre de votre pays.	Copies au: Gouverneur de la Banque mondiale pour votre pays. C'est en général le Ministre de l'économie et des finances. Une liste avec les gouverneurs des pays vous trouvez ici : http://siteresources.worldbank.org/BODINT/Resources/278027-1215526322295/BankGovernors.pdf
--	--

Merci d'informer FIAN de toute réponse à vos lettres.

Lettre proposée:

Madame.../ Monsieur....,

La FAO estime qu'au cours des trois dernières années 20 millions d'hectares ont été acquis par des intérêts étrangers rien qu'en Afrique. Un processus global est en marche par lequel des investisseurs publics ou privés arrivent à passer des accords avec les gouvernements pour contrôler de vastes superficies de terre qui sont indispensables à la sécurité alimentaire actuelle et/ou future des pays concernés (nombre de ces accords concernent plus de 10 mille hectares et certains plus de 500 mille hectares).

Ces acquisitions de terre à grande échelle plus connues sous le nom d'accaparements de terre auront un grave impact sur les droits humains des populations locales, surtout sur leur droit à une alimentation adéquate. Les accaparements de terre, même quand ils n'entraînent pas d'expulsions forcées, privent les communautés locales de terre, détruisent leurs moyens de subsistance, donnent moins de place aux politiques agricoles orientées vers les paysans/paysannes, entraînent une distorsion des marchés en favorisant les intérêts de l'agrobusiness dont la concentration augmente et ceux du marché global au lieu de soutenir une agriculture paysanne durable tournée vers les marchés locaux et nationaux et les générations futures. Etant donné que les acquisitions de terre sont axées sur le profit et en grande mesure sur l'exportation, elles vont favoriser

l'introduction ou l'intensification d'un mode de production agricole industriel dans les pays hôtes. Ce mode de production accélèrera la destruction des écosystèmes et les changements climatiques. La promotion ou l'autorisation des accaparements de terre à grande échelle violent le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Elles sapent aussi la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples indigènes.

En réponse à l'augmentation récente des accaparements de terres, la Banque mondiale a récemment terminé une étude sur l'acquisition à grande échelle dans 20 pays de terres pour l'agriculture et elle promeut en collaboration avec la FAO, FIDA et la CNUCED des principes pour guider ses propres opérations ainsi que les réponses des gouvernements et autres acteurs impliqués dans les acquisitions de terre à grande échelle. Etant donné le faible niveau d'investissements dans l'agriculture, en particulier en Afrique, ils argumentent que tout investissement, public ou privé, dans des pays où les revenus sont bas et dans les zones rurales est souhaitable en principe et que l'adhésion à un certain nombre de principes feront de ces accords une opportunité bénéfique aux populations locales.

Ces principes n'atteindront pas leurs objectifs prétendus. Ils essaient en réalité de légitimer les accaparements de terres. Favoriser le contrôle étranger à long terme sur des terres agricoles de communautés rurales est totalement inacceptable quelles que soient les normes que l'on suit. Les principes de la Banque mondiale qui sont totalement volontaires pour le secteur privé ont pour but de détourner l'attention du fait que ce qui est absolument indispensable pour le moment c'est une régulation des investissements radicalement nouvelle et effective en réponse aux crises financière, alimentaire et climatique.

L'on sait parfaitement ce qu'il faut faire: Elargir la base économique des paysans/paysannes, des sans terre et des communautés indigènes en leur assurant un accès durable à suffisamment de terre et d'eau ainsi qu'à des crédits et des marchés locaux pour qu'ils puissent produire de la nourriture. Investir dans une agriculture paysanne agroécologique combinant des connaissances modernes et traditionnelles dans des systèmes agricoles durables. Pour améliorer les rendements il faut investir de manière totalement différente: moins d'apports de capitaux, et plus de connaissances, d'information, de savoir-faire. Il faut des formations à la conservation des ressources et à l'utilisation de techniques pour l'amélioration de la production contrôlée par les communautés locales.

En tant que personne engagée au niveau international pour le respect des droits humains, je voudrais vous demander de

- prendre d'urgence, au niveau de votre sphère d'influence, des mesures pour mettre immédiatement fin aux accaparements de terre à grande échelle ;
- rejeter les principes de la Banque mondiale concernant les investissements agricoles responsables ;
- prendre des mesures dans votre sphère de compétence et d'influence pour mettre en œuvre les recommandations de la Conférence internationale sur la Réforme agraire et le Développement rural (CIRADR) ainsi que les recommandations de l'Evaluation internationale des sciences et des technologies agricoles au service du développement (IAASTD).

Merci de bien vouloir m'informer des mesures que vous prendrez.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.